



RSO cela veut dire quoi ?

La Responsabilité Sociétale des Organisations (collectivités, associations...) est la contribution volontaire des organisations au développement durable.

Elle est par ailleurs connue sous le sigle RSE, Responsabilité Sociétale des Entreprises. En tant que Fondation, nous parlerons de RSO.

Et donc concrètement c'est quoi ?

La démarche RSO offre aux organisations l'opportunité de développer leur responsabilité sociétale en interaction avec leurs parties prenantes* et de démontrer la prise en compte des enjeux sociaux, sociétaux, éthiques et environnementaux dans leurs activités économiques en lien avec ces parties prenantes, y compris en tenant compte des grands enjeux du futur.

Quelles sont les grandes étapes de cette démarche ?

- la réalisation d'un état des lieux des actions déjà menées au regard des orientations de la RSO et des attentes de chacun au sein de l'organisation;
- l'identification des parties prenantes et la mise en place d'un échange avec elles sur leurs attentes;
- en lien avec la stratégie de l'organisation, ses missions, ses valeurs, la réalisation d'un plan d'actions RSO, de son déploiement dans l'organisation et de son pilotage (yc par des indicateurs);
- l'organisation d'une évaluation régulière afin de suivre et d'adapter les différents comportements et pratiques ;
- une communication interne et externe sur la démarche.

Et actuellement où en sommes-nous ?

L'ensemble de l'équipe de la Fondation a participé dès le début à la décision de mettre en place cette démarche, à la réflexion sur les enjeux RSO de CGénial, à leur priorisation vue sous l'angle de la Fondation.

Après avoir réalisé cet état des lieux et identifié ensemble nos parties prenantes, nous les avons sollicitées pour qu'elles se prêtent, au même titre que l'équipe CGénial, à un entretien pour échanger sur vingt enjeux RSO autour de sept thématiques fondamentales :

- la **gouvernance** de l'organisation et de sa RSO : plan stratégique partagé avec les partenaires ; intégration de la RSO dans la stratégie de l'organisation ; communication sur la démarche RSO ;
- les **droits de l'homme** dans la chaîne de valeurs ;
- les **relations et conditions de travail** : développement des compétences ; conditions de travail et QVT ; relations employeur-employé ; protection dialogue social ; rémunération ;
- l'**environnement** : démarche environnementale structurée ; utilisation durable des ressources ; climat et énergie
- la **loyauté des pratiques** : lien durable avec les partenaires ; lutte contre la corruption ; droit d'auteurs et image ;
- les **consommateurs** : protection des données ; prise en compte de réclamations/attentes ; sécurité des événements ;
- la **communauté et le développement local** : participation à la vie du territoire (création d'emplois, recours ESS) ; transmission de nos savoirs à des associations locales.

Des interviews de vingt-trois parties prenantes externes ont été menés par l'un de nos bénévoles, Gérard Langlais, qui nous fait bénéficier de son expertise en la matière et nous accompagne tout au long de cette démarche.

Ces parties prenantes sont des enseignants et élèves qui bénéficient de nos différentes actions, des ingénieurs et techniciens qui témoignent en classe, nos partenaires et financeurs entreprises, mais également des cadres de l'Éducation nationale rattachés aux rectorats, des représentants de collectivités territoriales, des associations régionales partenaires, des fournisseurs et enfin un membre de notre conseil d'administration.

Elles ont été sollicitées pour prioriser les enjeux RSO tout en nous expliquant mieux leurs attentes. Nous sommes reconnaissants envers toutes ces parties prenantes pour leur disponibilité et la pertinence de leurs réponses et commentaires.

La priorisation conjointe des enjeux RSO de la Fondation, par la Fondation et par ses Parties Prenantes, est représentée graphiquement par une « matrice de matérialité ».

Comment la RSO se traduit-elle dans le quotidien de la Fondation ?

La RSO se traduit par un comportement transparent et éthique qui doit :

- *contribuer au développement durable et notamment de la société dans laquelle nous sommes intégrés;*
- *prendre en compte les attentes de nos parties prenantes ; respecter les lois en vigueur et être compatible avec les normes internationales ;*
- *être intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations avec les tiers*

C'est un vrai engagement sur le long terme.

La mise en place va prendre du temps. Cela ne va pas se faire en quelques semaines.

L'évolution sera progressive afin que chacun puisse s'approprier la démarche.

Les premières étapes nous ont déjà permis d'identifier des actions simples à mettre en œuvre dans notre quotidien.

Plusieurs actions passent par la formalisation de process que nous avons déjà amorcés, que nous n'avons pas encore intégrées dans une démarche globale de responsabilité sociétale ni parfois systématisées ;

L'ensemble de l'équipe de la Fondation a participé au cours de séances de travail en commun à la formalisation de notre démarche RSO, notre Ambition RSO, nos engagements et à la définition du plan d'action tout à la fois ambitieux et réaliste compte tenu de ce que nous sommes.

Ce travail collectif est le garant du succès de cette démarche.

La RSO en résumé pour CGénial ?

- **identifier** et maîtriser les risques éventuels
- **écouter et répondre** aux attentes de nos parties prenantes
- **anticiper** sur l'avenir
- **innover** et économiser
- **analyser** et développer sa performance globale
- **donner envie** à nos partenaires des mondes de l'éducation et des entreprises de nous rejoindre
- **renforcer** son bien être en interne
- **être en adéquation** avec ses valeurs

Même si les termes RSO sont aujourd'hui plus sur le devant de la scène, il y a déjà bien longtemps que l'on se soucie du bien être de nos équipes et parties prenantes et que nous avons une attention particulière à tout ce qui touche de près ou de loin au développement durable.

Notre démarche d'amélioration est ancrée dans l'ADN de la Fondation, ce n'est donc qu'une suite logique.

Un conseil à ceux qui hésitent encore à se lancer dans cette démarche RSO ?

Cette démarche peut faire peur par l'ampleur du travail qu'elle recouvre. Néanmoins en procédant par étape, dans le meilleur des cas en état accompagné, cela peut se traduire par des tâches simples à mettre en œuvre. Encore une fois cela ne va pas se faire en 1 jour. Pour notre part c'est un premier travail échelonné sur plus de 6 mois puis des plans d'action et perspectives sur 12, 24, 36 mois qui se dégageront. C'est ainsi avec la RSO, c'est dans le temps que cela s'inscrit pour ancrer cela dans les valeurs de la structure, que cela devienne naturel sans avoir à penser à ces 3 initiales. Dans une démarche d'amélioration continue.

C'est une démarche collective qui implique l'ensemble des équipes dans la décision de la lancer et dans son élaboration.

Ce n'est pas la vitesse à laquelle on avance qui importe dans ce cas, c'est l'objectif vers lequel on tend et le chemin qu'il nous fait emprunter, indépendamment du temps que cela prend.

** Parties prenantes : est appelée partie prenante toute personne ou entité sur laquelle la Fondation a un impact substantiel ou qui peut influencer la capacité de la Fondation à réaliser ses missions.*